

Lomer Gouin), a été premier ministre durant quinze ans, ou plus. Il a fait rendre d'excellentes lois dont nous, cultivateurs, avons tiré parti. Dans toute l'étendue de ma circonscription on a pratiqué de bons chemins macadamisés sans lesquels nous ne pourrions pas aujourd'hui approvisionner la grande ville de Montréal. Ceux qui sont établis à trente milles du pont Victoria en sont vraiment assez rapprochés maintenant; ils s'en trouvaient relativement fort éloignés, il y a vingt ans. En effet, nous avions des chemins boueux, en ce temps-là; de nos jours, il existe de bonnes routes macadamisées, et nos cultivateurs ayant amassé un pécule et fait l'acquisition de camions-automobiles de deux tonnes, peuvent, à toute les époques de l'année, sauf pendant les grosses tempêtes de neige de l'hiver, se rendre à Montréal avec soixante sacs de pommes de terre ou une égale quantité d'autres produits potagers. Voilà pourquoi nous nous tirons si bien d'affaire. Et nous désirons faire mieux encore.

On nous a souvent dit en cette enceinte —et avec raison—qu'il fallait augmenter sans cesse la production. Si le fumier de la ville de Montréal prend la route des Etats-Unis; si nous ne pouvons pas l'obtenir à moins de 52 dollars par vagonnée, prix actuel, et qu'il nous faille vendre nos denrées pour la moitié du prix que nous recevions pendant la guerre, quelle sera la conséquence? Il s'ensuivra une diminution de notre production. Et quel sera le résultat pour les citoyens de Montréal? Ne recevant pas de chez nous les légumes dont ils ont besoin, ils devront les faire venir de plus loin et payer le double de ce qu'ils paieraient, si nous avons ce qui est nécessaire à la culture maraîchère, à savoir: le fumier de la ville au prix de revient. C'est ce que veulent les habitants de ma circonscription et de la circonscription voisine.

Je me demande si quelques-uns des membres de cette Chambre pensent que c'est une mauvaise tactique de demander au ministre d'interdire l'exportation aux Etats-Unis de l'objet le plus indispensable au succès de la culture du sol. J'ignore quel est le sentiment des représentants de l'Ouest; mais, à titre de cultivateur et faisant partie de la députation depuis nombre d'années sans avoir renoncé à l'agriculture, je les engage à me donner un coup d'épaule dans cette affaire, car, encore une fois, dans notre coin du pays, nous avons besoins de fumier, non pour cultiver les céréales qu'on récolte là-bas, mais pour produire toutes sortes de légumes dans

[M. Lanctôt.]

l'intérêt de la nombreuse population de Montréal. On pourrait en dire autant, il me semble, de Toronto et d'autres grandes villes. Nous habitons très proche de la frontière, la distance entre Montréal et Rouse's Point étant d'à peu près 43 milles, et mon ami LeFebvre, qui a accaparé toutes les voies de garage et tout le fumier, tire parti de cette situation pour favoriser les Etats-Unis au détriment du Canada. C'est-à-dire que, sur le refus des cultivateurs de ma circonscription et de la circonscription du représentant de Saint-Jean-et-Iberville (M. Demers) de lui payer 52 dollars, par tonne livrée à leur gare, il leur dit: "Si vous n'achetez pas, je me rendrai aux Etats-Unis où M. Miner est prêt à accepter tout le fumier que j'ai de trop." Voilà pourquoi j'ai mis cette question sur le tapis aujourd'hui. Je pense que le ministre de l'Agriculture (M. Motherwell) fera tout ce qui est possible pour les électeurs et les cultivateurs de ce pays qui ne font pas florès à l'heure présente et qu'il nous obtiendra le fumier dont nous avons besoin pour améliorer nos moissons.

M. LEWIS: Je ne veux pas prolonger ce débat ni retarder l'adoption du budget de l'agriculture; néanmoins, hier, il a été question de l'embargo sur le bétail, et j'ai observé aujourd'hui un entrefilet qui a paru dans les journaux et qui rapporte des propos tenus par l'honorable P. C. Larkin, haut commissaire du Canada. Son langage me paraît répréhensible en ce qu'il porte atteinte à l'honneur, à l'intégrité et à la fidélité des provinces de l'Ouest; et si je signale la chose à l'attention du Gouvernement, c'est pour qu'il nous dise s'il sait que M. Larkin fait des menaces pareilles. Nous voulons bien croire que l'intérêt du Canada exige la levée de l'interdiction dont notre bétail est frappé; mais nous méconnaissions au haut commissaire le droit de faire des menaces au gouvernement anglais au détriment des provinces de l'Ouest. L'entrefilet est ainsi conçu:

L'honorable P.-C. Larkin a fait au cabinet anglais les plus graves représentations sur les conséquences qu'aurait au Canada le fait de ne point lever l'interdiction qui frappe le bétail canadien. Le haut commissaire nouvellement nommé a assuré les ministres qu'en ne rachetant pas sa promesse de lever cette interdiction, le gouvernement fournirait une arme très puissante aux annexionnistes des provinces de l'Ouest...

Qu'a-t-il besoin de nommer les provinces de l'Ouest?

...et aux autres ennemis du lien impérial au Canada. On croit savoir qu'il a fait part au cabinet du fort courant d'opinion qui se ma-